

Mairie de Floressas

Tél: 05.65.31.94.43

mairie.floressas@orange.fr

<http://pagesperso-orange.fr/floressas/>

FLORESSAS

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

AUTOMNE 2012

Le mot du Maire

Toujours fidèle au rendez-vous que constitue la sortie de bulletin municipal, c'est un plaisir pour moi de m'arrêter un moment avec vous, moi qui comme vous le savez ai du mal à me poser...

Ce que nous avons réalisé ensemble, depuis quatre ans, est certes loin de ce que nous aurions souhaité, mais malgré tout satisfaisant.

Outre la gestion des affaires courantes, nombreuses et variées, il nous reste un grand projet à moyen terme à mener : les travaux de confortation et de mise en valeur du château qui ont pris du retard, essentiellement du aux difficultés d'obtention des subventions de la part de nos partenaires, crise oblige... Mais comme toujours, nous ne baisserons pas les bras et comptons bien démarrer en 2013.

« L'ambiance » tant au sein de l'équipe municipale que d'une manière générale dans la commune est bonne. Lors des conseils municipaux, des points de vue souvent différents engendrent un vrai débat, toujours constructif.

La période estivale, cette année encore, a été riche en événements de plus en plus conviviaux, émouvants parfois, résultat de l'enthousiasme de tous ceux qui ont à cœur d'animer la vie de Floressas et que je remercie ici très sincèrement.



Bonne lecture !

Nicolas FROMENT

LA RENTREE SCOLAIRE DANS LE RPI MAUROUX-SERIGNAC

Depuis l'an dernier le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) se compose de 4 classes : 2 à Mauroux et 2 à Sérignac.

Ce RPI accueille les enfants des communes de Floressas, Lacapelle- Cabanac, Mauroux et Sérignac.

Cette année nous avons de nouveaux enseignants :

- Florence Baby en maternelle à Mauroux
- Alexandre Dias en primaire à Sérignac
- Jean Reverdito en primaire à Sérignac et assurant également la direction
- Carine Pérez travaille toujours à Mauroux et en assure la direction

L'effectif global du RPI est de 75 élèves cette année, dont 6 enfants habitant à Floressas.

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) composé de représentants élus des 4 communes gère :

- Les cantines
- Les garderies
- Le transport scolaire (en qualité de transporteur et d'autorité organisatrice de second rang après le Conseil Général
- Le personnel de service

assure et finance la bonne marche de l'école.

ATELIERS JEUNES

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (CCVLV), qui exerce la compétence Enfance- Jeunesse, a organisé cette année des ateliers jeunes pour les 14-17 ans, filles ou garçon, domiciliés sur le territoire communautaire.

Par la réalisation de ces ateliers jeunes, la CCVLV se donne 2 objectifs principaux :

- **Mener une action citoyenne** : Proposer aux jeunes des travaux et missions dans le cadre de chantiers communaux et intercommunaux en privilégiant l'action au service de la collectivité et des citoyens.
- **Valoriser le travail et l'implication des jeunes** : Valoriser la place des jeunes au sein de la société en effectuant des travaux d'amélioration et de rénovation de leur environnement, de certains équipements et biens publics

Notre commune de Floressas a accueilli un atelier jeunes les 26&27 juillet 2012, les adolescents ont eu pour mission de restaurer puis de peindre les bancs et les tables de l'aire de pique nique du centre bourg. Claude Puibasset, notre deuxième adjoint, les a encadrés pour ce travail.

A l'issue de ces ateliers 2012, les jeunes ont reçu une bourse de loisirs d'un montant de 100 €.

A PROPOS DES ORDURES MENAGERES

De : Gilles Ourtoule [<mailto:ourtoule.ccvlv@wanadoo.fr>]

Envoyé : mardi 26 juin 2012 17:16

À : FROMENTNicolas-W

Objet : Service ordures ménagères

Félicitations aux habitants de Floressas qui viennent de battre le record de la Communauté de Communes pour la qualité du tri avec un excellent score de **16%** de refus(meilleur taux jamais enregistré).

Gilles Ourtoule

PS La tendance est plutôt entre 25 et 35%

LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP)

Lors de la séance du 21 novembre 2011, le Conseil Municipal a pris une délibération sollicitant l'ouverture d'une enquête publique préalable et d'une enquête parcellaire conjointe, dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition de parcelles privées pour un motif d'intérêt public.

L'arrêté préfectoral du 10 août 2012 a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 11 au 28 septembre 2012, prorogée jusqu'au 15 octobre 2012 (date de clôture).

Monsieur Jean Michel Fourrier, commissaire-enquêteur, a tenu cinq permanences à la mairie de Floressas.

Toute personne intéressée a pu prendre connaissance de ce dossier, formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet et adresser toute correspondance durant toute la durée de l'enquête.

Cette DUP concerne les parcelles 150a, 150b et 150c section C (surface totale de 3605m2) situées à proximité du château et appartenant à Madame Roux Georgette d'une part et la parcelle 176 section C (surface de 25m2) enclavée dans l'espace public située place de l'église et appartenant à Monsieur Laur Patrick d'autre part.

Cette démarche s'inscrit dans la nécessité pour notre commune de pouvoir acquérir des parcelles stratégiques afin de pouvoir procéder notamment à :

- L'aménagement et à la sécurisation du centre bourg
- La réhabilitation du château et de sa place
- La mise en place d'un réseau d'assainissement collectif

Des négociations ont été menées afin d'acquérir ces parcelles à l'amiable mais elles sont restées vaines, c'est pourquoi la commune de Floressas a eu recours à cette procédure d'expropriation.

ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement)

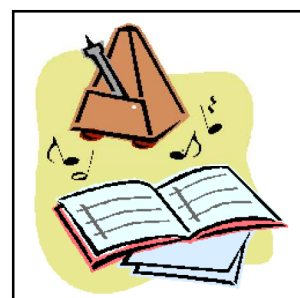
L'ALSH accueillant les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances (sauf une semaine en août cette année) est installé de façon provisoire depuis l'an dernier dans la salle des fêtes de Lacapelle-Cabanac. La CCVLV (Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble) qui a en charge la compétence « enfance jeunesse » prévoit en 2013 la création d'un bâtiment pour accueillir le centre de loisirs ALSH. Les Maires des 4 communes concernées, réunis le 10 octobre 2012, se sont concertés et ont décidé à l'unanimité que l'implantation du centre de loisirs se ferait à Lacapelle- Cabanac (construction d'une structure attenante à la salle des fêtes).

La **CCVLV** a décidé de faire évoluer l'école de musique communautaire située à Prayssac.

Les enseignements artistiques seront diversifiés. Des cycles d'éveil et d'initiation au théâtre ont été mis en place dès la rentrée 2012-2013.

D'autres enseignements seront introduits l'an prochain.

Cet établissement devient **l'école d'enseignement artistique dans le domaine de la danse, de la musique, du théâtre et des arts plastiques.**





Dans le Bulletin d'Information du printemps 2011 nous vous avons avertis que le courrier déposé dans **la boîte aux lettres** (à côté de la Mairie) était régulièrement comptabilisé par **La Poste**. Nous risquions la suppression de cette boîte à lettre si la quantité de plis à expédier n'était pas suffisante.

Bravo à tous, vous avez fait des efforts, la quantité de lettres a augmenté sensiblement.

Il nous faut continuer à porter notre courrier à Floressas pour préserver un des derniers services publics de notre commune.

L'épisode de neige de février 2012 avait fortement gêné la circulation automobile.

La route de Lagard Basse (RD 44) placée sous la responsabilité du Conseil Général ne fait pas partie actuellement des routes prioritaires à dégager. Les 4 Maires du Plateau se sont réunis avec le Conseiller Général pour établir une priorité entre les deux routes qui montent de la vallée.

Le 21 septembre 2012, ne voyant pas de décision prise, notre Maire écrivait par courriel au Conseiller Général : « la route départementale D44 dessert une grande partie du Plateau des 4 communes de Floressas, Sérignac, et une partie de Mauroux et de Lacapelle-Cabanac. Comme je vous en avais parlé début 2012, je réitère ma **demande de classement prioritaire de cette route.** »



Comme prévu une seconde **borne à incendie** a été posée à la Croix de Laniel afin de mieux assurer la sécurité de notre territoire.

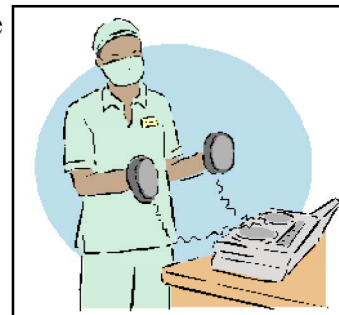


L'installation d'un **défibrillateur** permettra de porter secours aux personnes atteintes de malaises cardiaques dans l'espace public. La préparation pour le branchement d'un défibrillateur sur le mur extérieur de la Mairie est terminée.

Une première formation liée à l'utilisation de cet appareil a été dispensée à Claude Puibasset, deuxième adjoint, et à Francis Da Ponte, employé communal.

Une seconde formation, à la demande des conseillers municipaux et de la secrétaire est envisagée par les pompiers.

Dès réception, le défibrillateur pourra donc être installé.



Lors du conseil municipal du 17 avril 2012 une **subvention exceptionnelle de 500 €** a été accordée à la coopérative de l'école de Sérignac pour le **voyage scolaire** de fin d'année 2011-2012. Les élèves du CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu partir trois jours à la base de loisirs de Mezels et s'initier entre autre à l'escalade, la spéléologie et de visiter la grotte de Pech Merle.

Cette année encore et pour la cinquième année les bénévoles ont fleuri notre village. Pour faciliter l'arrosage en période estivale un robinet supplémentaire a été installé et un système de goutte à goutte a été mis en place.

Merci à tous ceux qui, fidèlement, assurent le **fleurissement de Floressas** !

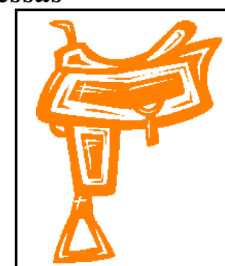


Marie Jeanne VUILLERME, lieu-dit Vayrez à Floressas

Je suis sellière maroquinière, c'est à dire que je crée et réalise à la main tout article de maroquinerie dans des matériaux de grande qualité et avec des techniques de travail ancestrales.

On peut venir visiter l'atelier à cette adresse en me téléphonant au 06 89 33 39 50 et je me ferai un plaisir de vous accueillir, de vous présenter ma collection et même de vous faire une démonstration des techniques de couture à la main

A bientôt dans mon atelier.



LES MANIFESTATIONS PASSES

Du 27 au 29 avril 2012, notre commune de Floressas a pris des allures de fête, de festival ou de grande kermesse.... en recevant plus de 250 participants pour un grand rassemblement international sportif d'adeptes du single speed



SSEC 2012

. Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance jeune et joyeuse.



Mardi 8 mai
Commémoration au monument aux morts



Dimanche 27 mai
Vide greniers organisé par l'association Yaïka Solidaire 46



Mardi 20 juillet
Soirée gourmande organisée par l'Office de Tourisme



Dimanche 29 juillet Inter Villages à Lacapelle Cabanac organisé par les comités des fêtes des 4 communes



Samedi 18 et dimanche 19 août
Fête votive organisée par le comité des fêtes



Dimanche 19 août
Commémoration au monument aux morts



Samedi 29 septembre
Fête de l'association Yaïka Solidaire 46

Ces manifestations ont rassemblé beaucoup de monde, cette année encore, elles se sont déroulées dans une ambiance conviviale, et sont le témoin du dynamisme de notre village et du dévouement de nos nombreux bénévoles.

MANIFESTATIONS A VENIR

- Mercredi 31 octobre **soirée costumée d' Halloween** organisée par le comité des fêtes et l'AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves)
- Samedi 24 novembre **marché de Noël** à Mauroux organisé par l'association Aurore Boréale et le Comité des fêtes de Mauroux au profit des écoles
- Samedi 1^{er} décembre à 20h30 à la salle des fêtes **Théâtre " La surprise "** interprétée par la tentation théâtrale (amicale laïque de Fumel organisé par la municipalité)
- Samedi 15 décembre 6^{ème} édition **repas des anglais**
- Dimanche 20 janvier 2013 à 17h30 **vœux du Maire**

LOCATION DE LA SALLE DU CHÂTEAU DE FLORESSAS

NOUVEAU TARIF
OCTOBRE 2012

	+ de 50 personnes	- de 50 personnes (Petite salle)
TOUT PUBLIC Anniversaire, bal, repas privé.....	150 €	100 €
HABITANTS DE FLORESSAS	90 €	50 €
MARIAGE	250 €	
EXPOSITION 1 semaine (hors chauffage)	150 €	
CAUTION	500 €	

Réservation et contrat de location à la Mairie

Tel : 05 65 31 94 43

mairie.floressas@orange.fr

Les clés seront données suite à un état des lieux, sur présentation du contrat de location justifiant du paiement et d'une assurance responsabilité civile.

La caution sera rendue à la remise des clés après un nouvel état des lieux.

LA SALLE DOIT ETRE RENDUE PROPRE

POINT SUR LES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

Après l'enfouissement des réseaux électriques et les travaux d'éclairage public, le câblage France Télécom pour éliminer les poteaux dans le village est pratiquement achevé. Nous arrivons avec beaucoup de satisfaction au terme de ces projets que nous avons mis en place dès le début de ce mandat.

Les travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif, pris en charge par Aquareso, et ceux pour le réseau pluvial, pris en charge par la Municipalité, seront réalisés en 2013.

Les travaux d'aménagement Cœur de Village, château de Floressas et espaces publics, ont été retardés par la difficulté à obtenir les subventions sollicitées : Etat, Région, Département, et l'apport bancaire nécessaire. Nous continuons à faire avancer les dossiers déposés auprès de nos différents partenaires et espérons le début des travaux en 2013.

Ce projet sur lequel nous travaillons activement depuis plusieurs mois subit les restrictions budgétaires des collectivités locales (subventions) et les nouvelles politiques bancaires (difficultés d'obtention des prêts.)



CAMPING LORS DE LA SSEC 2012



8 MAI



VIDE GRENIERS



SOIREE GOURMANDE



INTER VILLAGES



CHANTIER JEUNES



FÊTE VOTIVE



Merci à tous les photographes amateurs et en particulier à John Mac Mahon !!